

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 1er septembre 2026, à 19h59 au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #1 - Marie-Philippe Allard
Siège #2 - Sylvie Picard
Siège #3 - Michel Garant
Siège #4 - Guylaine Larochelle
Siège #5 - Tonia Despont
Siège #6 - Edith Chabot

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire est aussi présent monsieur Claude Morin, directeur général et greffier trésorier et madame Valérie Bergeron, greffière trésorière adjointe.

Veuillez noter que la séance sera enregistrée et publiée sur le site de la municipalité. Aucun autre enregistrement n'est permis sans autorisation.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2026-09-165

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - ADOPTION du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2026
- 4 - MOT DU MAIRE
- 5 - INFORMATION PUBLIQUE
- 6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - CORRESPONDANCE REÇUE
- 8 - GESTION DES SERVICES - ADMINISTRATION
- 9 - FINANCES
 - 9.1 - ADOPTION des dépenses du mois d'août 2026
 - 9.2 - PROGRAMMES ET SUBVENTIONS
 - 9.3 - RÉSOLUTION - Demande de commandite tournoi de golf annuel de l'organisme Frigos pleins
 - 9.4 - RÉSOLUTION - Demande de commandite, ligue de balle féminine
 - 9.5 - RÉSOLUTION - Demande de commandite, ligue de dars de Saint-Raphaël
- 10 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 10.1 - DÉPÔT des permis et certificats d'août 2026
 - 10.2 - RÉSOLUTION - Demande de modification et d'ajout d'usage au règlement de zonage 2026-244
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique
- 12 - TRAVAUX PUBLICS
 - 12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics
- 13 - LOISIRS
 - 13.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des loisirs
- 14 - LÉGISLATION

- 14.1 - ADOPTION FINALE - Règlement de zonage 2026-244
- 14.2 - ADOPTION FINALE - Règlement de lotissement 2026-251
- 15 - VARIA
- 16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- 18 - SÉANCE DE TRAVAIL - SUJETS À DISCUSSION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Edith Chabot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel quel et de laisser le varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-09-166

3.1 - ADOPTION du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2026

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 août, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Madame la conseillère no. 1 demande de revoir le point des questions et la façon de faire lors de l'écriture des PV. Le point sera discuté en caucus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4 - MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

5 - INFORMATION PUBLIQUE

Programmation de la fête du 175e, concours de décorations et fermeture de rues

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions et les réponses fournies lors de celle-ci sont accessibles via l'enregistrement de la séance sur le site de la municipalité. Advenant un suivi sur un sujet, le point sera à l'ordre du jour à une séance ultérieure.

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

Correspondance reçue pour une demande de modification de l'aménagement d'une rue du village et du déversement de la neige. Une rencontre avec le citoyen sera organisée à la demande du conseil.

8 - GESTION DES SERVICES - ADMINISTRATION

9 - FINANCES

9.1 - ADOPTION des dépenses du mois d'août 2026

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois d'août 2026 a été remise à tous les membres du conseil plus d'une semaine avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

ATTENDU QUE le rapport sera publié dans le journal municipal ;

ATTENDU QUE les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu des règlements 2026-257 et 2026-258. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément aux derniers alinéas de l'article 961.1 du Code Municipal du Québec.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'AUTORISER** les dépenses d'août 2026 payées par le greffier trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 365 673.07\$

Je soussigné, Claude Morin, greffier - trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 - PROGRAMMES ET SUBVENTIONS

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes:

- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 325 000\$) - **confirmé**
- Programme croissance de la TVQ (253 087\$) - **confirmé**
- Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) (26 910\$) - **confirmé**
- Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (76 877\$) - **confirmé**
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) pour le centre (3 500 000\$) - **en attente de la réponse**
- Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier - volet 2 (32 500\$) - **confirmé**
- Programme projets particuliers d'amélioration routière (18 351\$) - **confirmé**
- Programme aide aux projets – Culture et santé mentale pour les jeunes (11 250\$) - **confirmé**
- Programme FRR (Fonds régions et ruralité) - volet coopération intermunicipale (8 000\$) - **refusé**
- Subvention fédérale du Fond sur l'accessibilité (125 000\$) - **confirmé**
- Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air pour le parc des loisirs (8 000 000\$) - **en attente de la réponse**
- Programme d'aide financière à la voirie locale - Volet entretien (150 961\$) - **confirmé**
- Programme Emploi et Développement social Canada, emplois d'été (4 648.00\$) - **confirmé**

- Programme pour les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste (2 500\$) - **confirmé**
- Défi guette ta glace (patinoire de la pétanque) (1 000\$) - **confirmé**
- Subvention à la communauté projet Desjardins 175e (3 000\$) - **confirmé**
- Subvention provinciale de la députée 175e (2 000\$) - **confirmé**
- Subvention fédérale de la députée 175e (1 000\$) - **confirmé**
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement - sécurisation pour la réfection du 5e rang et de ses ponceaux (650 000\$) - **en attente de la réponse**

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2026 de 14 184 084\$

2026-09-168

9.3 - RÉSOLUTION - Demande de commandite tournoi de golf annuel de l'organisme Frigos pleins

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de l'organisme Frigos pleins demandant à la Municipalité une participation financière pour le tournoi de golf;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée permet le financement des activités de l'organisme;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà contribué à cet organisme notamment en aménageant un espace de partage au bureau municipal, en fournissant un réfrigérateur et en ayant fait la promotion de ce service lesquelles actions ayant déjà engagées des frais de plus de 5000\$ pour la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Larochelle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **DE NE PAS ACCORDER** une contribution à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-09-169

9.4 - RÉSOLUTION - Demande de commandite, ligue de balle féminine

ATTENDU la réception d'une demande provenant des organisateurs du tournoi de balles féminin le samedi 12 septembre demandant à la Municipalité une commandite pour aider à la réalisation de l'activité à Saint-Raphaël:

ATTENDU QUE le conseil veut favoriser la tenue d'activités de tous genres sur son territoire aux bénéfices de ces citoyens;

ATTENDU QUE cette activité organisée sur le territoire de Saint-Raphaël est gratuite pour tous les visiteurs;

ATTENDU QUE l'activité organisée par des résidents de Saint-Raphaël permet une visibilité positive pour la municipalité;

ATTENDU QUE la contribution sera matérielle sous forme de prêt sans frais permettant de faciliter la tenue de l'activité;

ATTENDU QUE cette contribution matérielle inclura la logistique requise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Larochelle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- **DE CONTRIBUER** de façon matérielle et logistique comme suit:
 - Prêt de matériel des loisirs incluant sans frais le terrain de balle et ses installations;
 - Prêt sans frais du chalet des loisirs, de la cuisine et de la plaque de cuisson;
 - Prêt de tables et de chaises;
 - Prêt d'un auvent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-09-170

9.5 - RÉSOLUTION - Demande de commandite, ligue de dars de Saint-Raphaël

ATTENDU la réception d'une demande provenant des organisateurs de la ligue de dars de Saint-Raphaël demandant à la Municipalité une commandite pour aider à la réalisation de l'activité et d'un tournoi à Saint-Raphaël:

ATTENDU QUE le conseil veut favoriser la tenue d'activités de tous genres sur son territoire aux bénéfices de ces citoyens;

ATTENDU QUE cette activité organisée sur le territoire de Saint-Raphaël est gratuite pour tous les visiteurs lors du tournoi;

ATTENDU QUE les activités de la ligue sont organisées pour les citoyens de Saint-Raphaël;

ATTENDU QUE l'activité organisée par des résidents de Saint-Raphaël permet une visibilité positive pour la municipalité;

ATTENDU QUE la contribution sera matérielle sous forme de prêt sans frais permettant de faciliter la tenue de l'activité;

ATTENDU QUE cette contribution matérielle inclura la logistique requise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Philippe Allard

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

Monsieur le conseiller no. 3 demandant de se retirer du vote afin de respecter le code de déontologie des élus, article 5.3 sur les conflits d'intérêt.

- **DE CONTRIBUER** de façon matérielle et logistique comme suit:
 - Prêt de la grande salle et de la petite salle du centre communautaire, de la cuisine et du bar les 9 et 10 octobre pour la tenue du tournoi;
 - Prêt de la petite salle les vendredi soir pour la tenue des activités de la ligue ouverte aux citoyens de Saint-Raphaël pour la saison automne 2026 et hiver 2027 à partir du 15 octobre 2026;
 - Prêt de tables, de chaises et d'un espace de rangement;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

10 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - DÉPÔT des permis et certificats d'août 2026

En juin, les services municipaux ont émis 26 permis ou certificats dont:

- Certificats d'abattage: 1
- Permis d'addition de bâtiment: 5
- Permis d'agrandissement: 2
- Permis de construction: 5
- Certificat de démolition: 1
- Permis de rénovation: 7
- Permis de lotissement: 1
- Certificat d'autorisation de piscine: 1
- Certificat d'autorisation - autre: 3

Pour un total d'une valeur totale foncière annuelle de 9 854 567\$ d'investissement dans la municipalité.

2026-09-171

10.2 - RÉSOLUTION - Demande de modification et d'ajout d'usage au règlement de zonage 2026-244

CONSIDÉRANT QU'une demande de modification au règlement de zonage 2026-244 a été déposée pour une demande d'ajout d'un usage agricole d'élevage d'animaux à la zone M-21 dans le périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement de zonage 2026-244, anciennement celui de 2022 et de 2004 de la Municipalité de Saint-Raphaël et qu'elle est aussi assujettie au schéma d'aménagement d'urbanisme de la MRC de Bellechasse;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci nécessite l'approbation de la MRC pour ce type de changement advenant un accord de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les règlements de zonage et les schémas d'aménagement imposent des limitation d'activités rurales dans les périmètres urbains autant que la Loi sur la Protection du Territoire Agricole le fait en dehors des zones urbaines pour les usages non agricoles;

CONSIDÉRANT QUE cette demande affecte le périmètre urbain de la municipalité de même que l'ensemble des périmètres urbains des municipalités de Bellechasse en créant un précédent;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne répond pas aux exigences minimales du règlement en ce qui a trait aux zones d'éloignement, de protection des immeubles de la zone et des distances minimales requises pour la garde d'animaux d'élevage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est en réaction à une infraction jugée par la cour municipale ayant déclarée coupable le demandeur d'un usage non autorisé;

CONSIDÉRANT QUE cette demande aurait dû faire l'objet d'une autorisation à l'origine du projet du citoyen en 2019-2020;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable à la demande du département d'urbanisme de la MRC de Bellechasse;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

- **DE REFUSER** la demande de modification au règlement de zonage du citoyen et de s'assurer de l'application du jugement de la cour.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique

Le dépôt du rapport mensuel d'août du service de sécurité publique est déposé au conseil par monsieur Morin qui en fait la lecture au public.

12 - TRAVAUX PUBLICS

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics

Le dépôt du rapport mensuel d'août du service des travaux publics est déposé au conseil par monsieur Morin qui en fait la lecture au public.

13 - LOISIRS

2026-09-172

13.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des loisirs

Le dépôt du rapport de juillet du service des loisirs est déposé au conseil par monsieur Morin et en fait la lecture au public.

14 - LÉGISLATION

2026-09-173

14.1 - ADOPTION FINALE - Règlement de zonage 2026-244

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bellechasse a émis un certificat de conformité concernant le règlement de zonage et des règlements attenants à celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE chacune des étapes légales requises ont tous été remplies et réalisées;

CONSIDÉRANT QU'IL est requis de clore le dossier de mise à jour des règlements de zonage et des règlements attenants;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'ADOPTER** la version finale et approuvée par la MRC du règlement de zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-09-174

14.2 - ADOPTION FINALE - Règlement de lotissement 2026-251

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bellechasse a émis un certificat de conformité concernant le règlement de lotissement;

CONSIDÉRANT QUE chacune des étapes légales requises ont tous été remplies et réalisées;

CONSIDÉRANT QU'IL est requis de clore le dossier de mise à jour du règlement de lotissement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'ADOPTER** la version finale et approuvée par la MRC du règlement de lotissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 - VARIA

Madame la conseillère du siège no.1 demande une mise à jour et un éclaircissement concernant l'illumination des parcs pour les fêtes du 175e.

16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions et les réponses fournies lors de celle-ci sont accessibles via l'enregistrement de la séance sur le site de la municipalité. Advenant un suivi sur un sujet, le point sera à l'ordre du jour de la séance suivante.

2026-09-175

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **QUE** cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Fermeture à 20h55

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Claude Morin, Adm. A., directeur général et greffier - trésorier.

Je, Richard Thibault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Thibault, Maire